



LE CANARD DÉCHAÎNÉ

libre ensemble



SOMMAIRE

P1 : À prendre ou à laisser ?

P2 : Vos représentants UNSA

Directrice de publication
Dominique TABARIÉ

Il paraît que la crise rend les riches plus riches et les pauvres plus pauvres. Je ne vois pas en quoi c'est une crise. Depuis que je suis petit, c'est comme ça.

-Coluche



Conception
Branislav PETROVSKI

Ont Participé
à ce numéro

L'équipe UNSA

Téléphone :
01 58 38 81 61

Courriel :
contact@unsa-generalis.com

À prendre ou à laisser ?

La dernière réunion des NÉGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES s'est tenue hier.

Ci-dessous les propositions définitives de la direction :

- Enveloppe de **2,60 %** de la masse salariale répartie comme ci-dessous :
 - ⇒ **NON CADRES :**
 - **1,20 %** d'AUGMENTATIONS GÉNÉRALES avec un versement minimum de **300 €**.
 - **0,90 %** d'enveloppes pour les AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES.
 - **0,50 %** pour les mesures en cours d'année (mobilité, égalité professionnelle, promotion...).
 - ⇒ **CADRES dont le salaire brut est inférieur ou égal à 50 000 € :**
 - **0,70 %** d'AUGMENTATIONS GÉNÉRALES avec un versement minimum de **300 €**.
 - **1,40 %** d'enveloppes pour les AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES.
 - **0,50 %** pour les mesures en cours d'année (mobilité, égalité professionnelle, promotion...).
 - ⇒ **CADRES dont le salaire brut est supérieur à 50 000 € :**
 - **2,10 %** d'enveloppes d'AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES.
- **Création d'une commission étudiant le cas des salariés qui n'ont pas bénéficié de mesures individuelles depuis 4 ans et +.**
- **Pour les salariés non cadres dont le crédit d'heures était supérieur à 50 heures au 31/12/2021, possibilité de convertir les heures en plus en 2 jours à transférer sur le CET et à mettre sur le PERCOLL. Le projet HORIZON permet de convertir 2 jours sur le crédit d'heures. Ces 2 jours passeraient à 4 jours.**
- **La direction va demander au CONSEIL D'ADMINISTRATION la possibilité d'augmenter l'enveloppe globale d'Intéressement (accord sur l'Épargne salariale) et la reconduction des plans d'actions gratuites sur les 3 prochaines années.**
- **Augmentation du budget d'animation d'équipe : il passera à 25 €/salarié.**
- **Création d'un groupe de travail qui réfléchira à la " mobilité douce " (nouveaux moyens de transport).**

Merci de nous dire PAR RETOUR si vous souhaitez que l'UNSA Generali soit signataire de cet accord. Ce sont VOS salaires !

Donc c'est à VOUS de décider si ces propositions vous conviennent !

Vos Représentants UNSA

Octavio PEREIRA
Nathalie BETAILLE
Branislav PETROVSKI
Emmanuelle GUILLON
Radouane ALLAMI
Dalila SAIDI
Thierry FLAQUIÈRE
Natacha VERNEAU
Franck LE CAILLEC
Corinne MARRY
José MALAGON
Sylvie GOULLIANNE
Éric SANCHEZ
Christine ISSA
Olivier DESJOBERT
Dorothee BANVILLE-ACARD
Gérard BERNIGOLE
Martine MANZO
Jean-Christophe MONTÉRA
Katie BOURNER
Sylvie BOUQUET
Jean CALVET
Virginie SOUBRIER
Fabrice TROUDART
Laurence THIERRY

